

# Aide Sociale à l'enfance : la Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale lance un appel à projets de 3 millions d'euros

5.10.2026 - | Crédit Mutuel Alliance Fédérale

**La Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale lance son quatrième appel à projets, dédié cette année aux enfants et aux jeunes de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), intitulé « Jeunes de l'Aide Sociale à l'Enfance : Construire un avenir meilleur ». Cet appel à projets vise à soutenir des structures qui agissent au sein des territoires auprès de l'enfance protégée.**

Alors que la situation sociale est de plus en plus préoccupante en France, le dispositif de l'Aide Sociale à l'Enfance fait lui aussi face à de nombreux défis : hausse du nombre de mesures de protection, faible attractivité des métiers, inégalités entre les Départements dans l'application des lois, etc. Autant d'enjeux qui viennent fragiliser le dispositif de l'ASE et augmenter les besoins.

En 2025, près de 400 000 mineurs et jeunes majeurs faisaient l'objet d'un accompagnement de l'Aide Sociale à l'Enfance. Face aux nombreux défis rencontrés par le dispositif de l'ASE, la Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale décide d'agir, en lançant un nouvel appel à projets visant à soutenir des actions locales en faveur des jeunes protégés.

*« Grâce au Dividende sociétal de Crédit Mutuel Alliance Fédérale, la fondation a lancé son Programme national pour l'enfance défavorisée en 2025. Cet appel à projet vient compléter cet engagement en soutenant des projets consacrés aux jeunes protégés par l'Aide Sociale à l'Enfance et aux difficultés auxquelles ils sont confrontés. Avec cet appel à projets, nous souhaitons agir sur une urgence sociale en nous engageant auprès de celles et ceux qui contribuent à l'amélioration des conditions de vie des jeunes aux parcours de vie difficiles. », déclare **Daniel Baal**, Président de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.*

## L'enfance défavorisée : un enjeu au coeur des actions de la fondation

La Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale lançait en mai 2025 son Programme national pour l'enfance défavorisée, un engagement exceptionnel mobilisant une coalition d'acteurs majeurs de la solidarité autour de 3 priorités : l'hébergement d'urgence des enfants et de leurs familles, l'accès aux soins et aux besoins fondamentaux et l'accès aux droits.

Avec ce nouvel appel à projets, la fondation souhaite poursuivre son engagement en faveur de l'enfance et entend soutenir des projets locaux en faveur de l'enfance protégée.

## Les projets éligibles

Cet appel à projets est destiné à tous les organismes à but non lucratif (associations, fondations, etc.) qui œuvrent pour les enfants concernés par une mesure de protection de l'ASE et qui contribuent, par leur action, à l'amélioration générale de leurs conditions de vie, et/ou qui visent à accompagner ces enfants au-delà de 18 ans et jusqu'à leurs 25 ans, afin de limiter les sorties sèches de l'institution.

# Le calendrier de l'appel à projets

- 5 octobre : lancement de l'appel à projets
- Du 5 octobre au 29 novembre : dépôt des dossiers de candidature complétés
- Du 30 novembre au 18 janvier 2027 : phase de pré-sélection
- Du 19 janvier à avril 2027 : phase d'instruction des projets
- Juin 2027 : annonce des lauréats

**Tous les dossiers seront étudiés et les structures qui souhaitent candidater sont invitées à envoyer leur dossier En cliquant ici.**

<https://www.creditmutuel.fr/fr/alliancefederale/presse/communiqués-de-presse/aide-sociale-enfance-construire-avenir-meilleur.html>